

Publication immédiate

Influenza saisonnière : mettez votre antivirus à jour!

Sherbrooke, le 11 novembre 2008 – La Direction de santé publique de l'Estrie invite la population à se faire vacciner dans le cadre de la campagne saisonnière de vaccination contre l'influenza, actuellement en cours. Mieux connu sous le nom de grippe, le virus de l'influenza est très contagieux et affecte principalement les voies respiratoires. Contrairement à d'autres infections respiratoires communes, tel le rhume, l'influenza est connue pour avoir de sérieuses conséquences sur la santé avec des symptômes comme la fièvre, une forte toux et une fatigue importante qui empêchent de poursuivre ses activités.

Pour qui?

Le programme de vaccination contre l'influenza offre gratuitement le vaccin aux personnes les plus vulnérables, soit :

- les jeunes enfants âgés de 6 à 23 mois;
- les femmes enceintes;
- les personnes atteintes d'une maladie chronique;
- les personnes âgées de 60 ans ou plus;
- les proches qui vivent avec les personnes énumérées ci-dessus, ou qui leur donnent des soins, comme le personnel qui travaille dans le réseau de la santé ou en garderie.

En Estrie, jusqu'à une personne sur deux est ciblée par ce programme, ce qui représente plus de 100 000 personnes. Pour ce qui est du reste de la population, elle peut recevoir le vaccin à faible coût.

Où?

Comme à chaque année, le vaccin est disponible dans les CLSC des centres de santé et de services sociaux (CSSS) et dans la plupart des cliniques médicales de la région. Bien que la période intensive de vaccination se déroule jusqu'à la fin de novembre, le vaccin demeure disponible pendant toute la période où peut circuler le virus de la grippe, soit généralement entre décembre et avril, et même parfois jusqu'en mai.

Comment et quand?

Pour connaître l'emplacement et l'horaire des cliniques de vaccination des CSSS de la région, visitez le site www.santeestrie.qc.ca, ou appelez Info-Santé, en composant le 8-1-1. Pour la vaccination en clinique médicale, informez-vous auprès de votre médecin.

Quoi faire pour se protéger davantage?

La vaccination contre l'influenza est la mesure la plus efficace pour se protéger et pour prévenir sa propagation. Cependant, d'autres mesures de prévention s'avèrent essentielles pour l'hygiène respiratoire, comme :

- se laver les mains avec de l'eau et du savon;
- se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir de papier lorsque l'on tousse ou éternue; sinon, le faire dans le pli du coude;
- jeter les mouchoirs dans une poubelle et ensuite se laver les mains;
- éviter de visiter des personnes âgées ou souffrant d'une maladie chronique si vous êtes malade.

Rappelons qu'entre le 1^{er} et le 9 novembre, les CSSS ont débuté la vaccination saisonnière par un exercice de vaccination massive contre l'influenza. Merci au public d'avoir répondu en si grand nombre, ainsi qu'aux employés et employées et aux bénévoles qui ont contribué, par leurs efforts soutenus, au succès de cet exercice de préparation aux mesures d'urgence.